

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—————
Région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté
—————

Décision n° 2298 du 15 mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Doubs

NOR : INTJ2205508S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 10469 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130647S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2022 :

Desbranches	David	NIGEND : 169 015
--------------------	-------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2022 :

Gauchet	Sébastien	NIGEND : 199 746
Placet	Christophe	NIGEND : 159 083
Coutenot	Thierry	NIGEND : 191 699

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2022 :

Héliot	Christophe	NIGEND : 356 786
Chauvin	Laurent	NIGEND : 218 922
Simon	Marc	NIGEND : 241 124
Thierry	Florent	NIGEND : 312 310

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2022 :

Fourré	Nicolas	NIGEND : 302 581
Cornuaille	Kévin	NIGEND : 330 129
Bouchellit	Ismaël	NIGEND : 219 068
Vallon	Anaïs	NIGEND : 358 296

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 mars 2022.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté, commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,
B. Guyot*